



Un projet porté par :

le Pôle de coopération des acteurs
pour les musiques actuelles
en Pays de la Loire
6 rue Saint Domingue 44200 NANTES

02 85 52 60 31
aude@lepole.asso.fr
www.lepole.asso.fr

FONDS DE DOTATION

MÉCÈNES POUR LA MUSIQUE !

Innovation Diversité Coopération

FAIRE LIEN

- > Entre entreprises et porteurs de projets
- > Entre entrepreneurs mécènes

AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT CREATIF DU TERRITOIRE

- > Soutenir des actions innovantes
- > Promouvoir des valeurs communes : diversité, coopération, solidarité

INTERAGIR

- > Proposer un appui nouveau aux acteurs culturels
- > Valoriser les interactions entre équipe dirigeante et salariés des entreprises mécènes et acteurs du monde musical

SÉCURISER

- > Assurer la plus grande sécurité fiscale aux entreprises mécènes
- > Garantir la meilleure utilisation des fonds collectés.



© Mathieu Cleon

LA FILIÈRE MUSICALE INNOVATION, DYNAMISME ET OUVERTURE

L'implication des entreprises dans le développement des initiatives musicales à travers des actions solidaires, humaines et fédératrices, est essentielle pour amplifier le potentiel créatif de la région.

> LA CULTURE, VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ D'UN TERRITOIRE

Les arguments de l'attractivité d'un territoire, ce sont tous ces suppléments d'âme qui font la différence dans la compétition entre les territoires. L'offre culturelle en fait partie, au même titre que la qualité de vie et l'offre de loisirs.

Marc Thébaud, expert en marketing territorial

> LE SECTEUR MUSICAL, CREUSET D'INNOVATION

Une multiplicité de micro-entreprises porteuses de créativité et d'innovation, présentes sur l'ensemble du territoire.

> LE SECTEUR MUSICAL, UN SECTEUR ENGAGÉ

Aujourd'hui, les acteurs musicaux portent une pluralité d'actions aux finalités diverses : **culturelles, artistiques, éducatives, sociales**. Sans oublier **l'environnement ou la santé** (prévention des risques auditifs).

Le mécénat croisé prend alors tout son sens : **agir pour la diversité musicale, c'est aussi développer le lien social, lutter contre les inégalités ou poursuivre des enjeux éducatifs.**

LES PAYS DE LA LOIRE UN CONTEXTE FAVORABLE POUR LE MÉCÉNAT LOCAL

L'étude de la Fondation de France réalisée en 2010, *Mécénat : trait d'union entre l'entreprise et son territoire* ?, montre « le potentiel d'un mécénat territorial pour la région et ses entreprises », mais aussi l'importance **d'informer et de rassembler les entreprises afin de susciter une dynamique collective.**

Le mécénat en région peut apparaître majoritairement comme le fait des grandes entreprises, mais ceci masque le nombre important de PME qui s'investissent localement, notamment à travers l'action du Pôle Régional du Mécénat, dont l'objectif est de promouvoir le mécénat d'entreprise à travers des actions d'accompagnement, ou encore de la fondation Mécène et Loire, récompensée de l'oscar des PME en 2012 au cours des 28^e Oscars du Mécénat d'entreprise Admical.

Si le territoire Nantes Saint-Nazaire ou le milieu économique du Maine-et-Loire ont su se mobiliser et s'affirmer au travers d'une vitalité créative, **l'enjeu est aujourd'hui de proposer des solutions afin de poursuivre ce travail de sensibilisation à l'échelle régionale.**



AGIR SUR LE TERRITOIRE : UN EXEMPLE EN PAYS DE LA LOIRE

Groupe nantais de quatre DJs, C2C a reçu quatre récompenses aux Victoires de la Musique 2013. C2C a longtemps bénéficié du soutien des structures nantaises et angevines, et le succès du groupe, au-delà des frontières de la région, apparaît aujourd'hui comme le symbole du dynamisme culturel.

Les Inrockuptibles, 12/09/2012

LES MUSIQUES ACTUELLES EN PAYS DE LA LOIRE

QUELQUES CHIFFRES-CLÉ

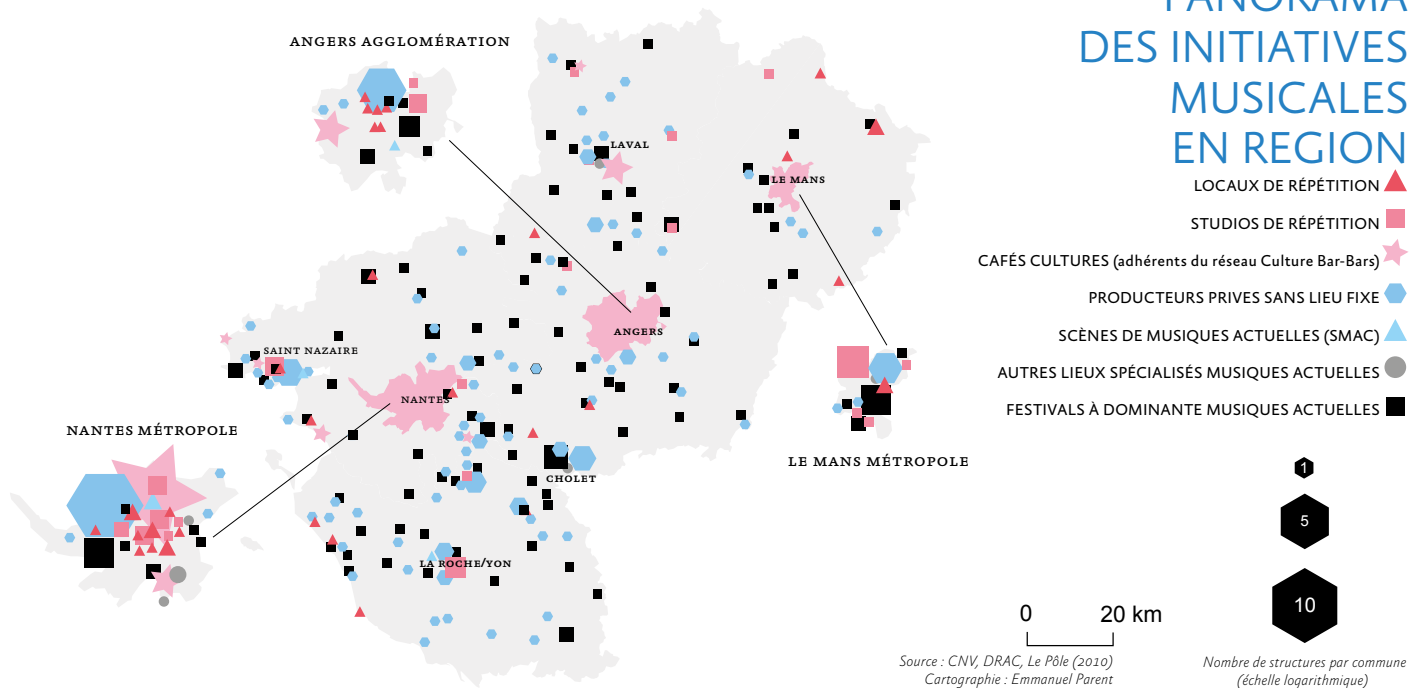
La région rassemble **toutes les composantes d'une véritable filière musicale**, constituant un environnement qui permet aux artistes de trouver leur public, et d'évoluer progressivement du local au national, voire à l'international.

> Les Pays de la Loire sont la **4^e région française** en termes de diffusion de concerts (CNV).

> Plus de **600 000 ligériens** ont pratiqué la musique en amateur en 2010.

> **47% des bénévoles** qui s'investissent dans le champ du spectacle s'impliquent plus particulièrement dans un projet musical.

> Environ **500 structures** impliquées dans la filière musicale en région.



LE PÔLE

Le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire est un réseau de compétences structuré et coopératif qui a pour but de favoriser sur la région le développement des initiatives musicales.

Les adhérents du Pôle représentent l'ensemble des métiers de la filière musicale, de la création à la diffusion, en passant par la production, la distribution, les services, la formation, ...

Le Pôle œuvre au carrefour de quatre champs d'action, à savoir le monde associatif, le monde économique, celui de la recherche universitaire et celui des politiques publiques, avec pour finalité l'intérêt général.

> Parce qu'il représente des adhérents issus aussi bien du secteur associatif que des industries culturelles, le Pôle constitue un outil de mise en commun des enjeux propres à l'ensemble d'une filière. Le Pôle est hébergé au Karting, et participe à la dynamique du cluster « Quartier de la création » à Nantes. Il est également membre de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.

> Parce qu'il défend la reconnaissance de l'impact social et économique des activités artistiques et culturelles sur le territoire, le Pôle met en œuvre des démarches d'observation du secteur culturel.

> Le Pôle participe à l'élaboration et à l'expérimentation de politiques publiques pour la culture en Pays de la Loire.

> Le Pôle s'appuie systématiquement sur les avancées de la recherche universitaire pour conduire ses travaux. Il est notamment partenaire des programmes « Valeur(s) et utilité de la Culture » et « UCAP - Utilisation du Chiffre dans l'Action Publique » (Universités de Nantes et d'Angers).

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, le Pôle crée un fonds de dotation, afin d'apporter une réponse concrète aux enjeux du mécénat culturel sur le territoire.

AGIR POUR LA DIVERSITÉ DES INITIATIVES MUSICALES

LANCEMENT D'UN FONDS DE DOTATION

Le Fonds « Mécènes pour la Musique ! » est un espace de rencontre qui s'appuie sur des valeurs : liberté de création et d'expression au service de l'innovation artistique et sociale, diversité des initiatives, coopération, solidarité.

> MISSIONS

- Développer le mécénat en direction des initiatives musicales, via les nombreuses associations qui constituent l'écosystème culturel.
- Rassembler autour d'une même dynamique les entreprises désireuses de s'investir dans le développement créatif de leur région.

> LES MODALITÉS DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION DES FONDS COLLECTÉS

Le comité de sélection se compose de mécènes, et s'appuie sur l'avis consultatif de spécialistes du monde musical, notamment lors d'une phase de pré-sélection des projets.

> LES CONTREPARTIES

Elles sont mutualisées afin d'offrir un panel de propositions aux mécènes. Le fonds veille à ce qu'elles soient pertinentes et répondent au mieux aux besoins des donateurs.

> DOMAINES D'ACTION PRIVILÉGIÉS

Les projets soutenus sont portés par ou pour les acteurs du secteur musical en Pays de la Loire.

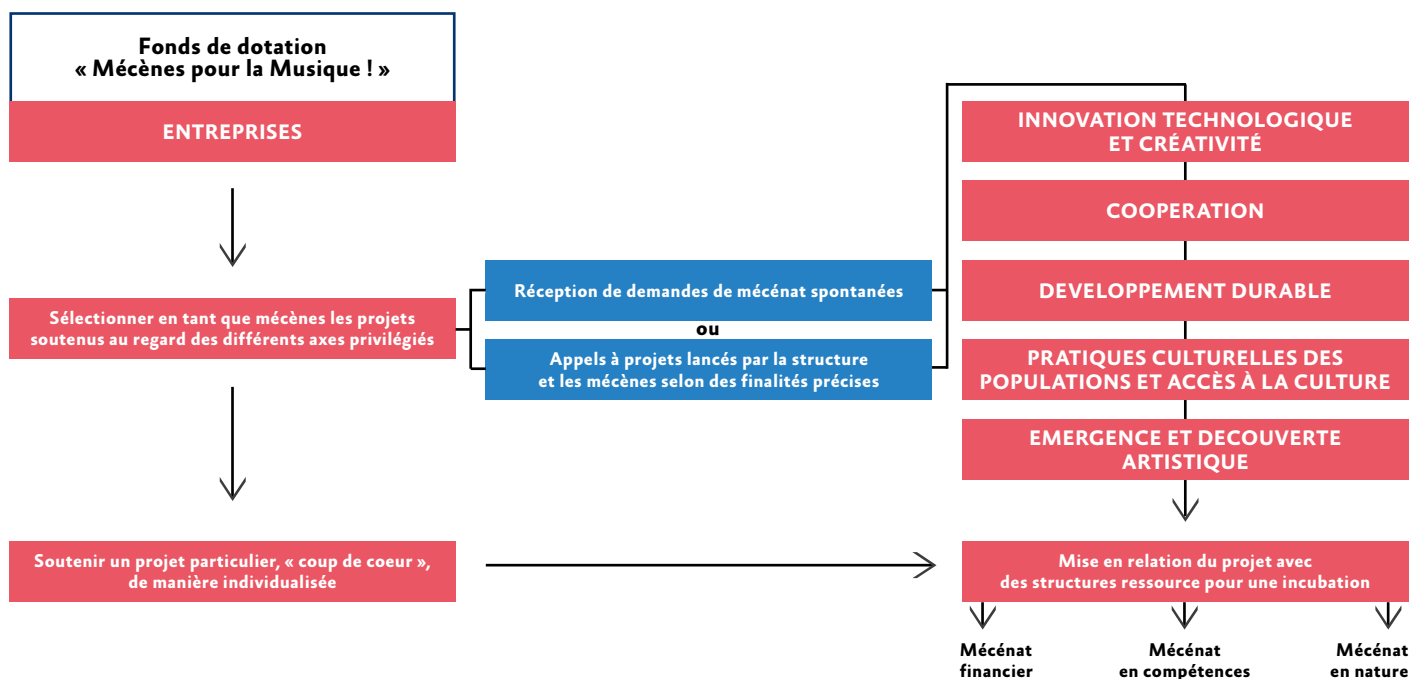
Les projets retenus doivent répondre à des enjeux identifiés et apporter une plus-value en termes :

- d'innovation sociale : **coopération entre porteurs de projets, recherche et utilisation des nouvelles technologies...**

- de développement durable : **expérimentation de modes de fonctionnement, de production et de consommation responsables ; initiatives mettant les pratiques des populations au cœur du projet ; accès pour tous à la culture ; éducation artistique et culturelle...**

- d'émergence et de découverte artistiques.

LE FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DOTATION



Le Pôle bénéficie des conseils de :



Pôle Atlantique du Mécénat, composé de la DRAC des Pays de la Loire, de la CCI Nantes St-Nazaire, de la Fondation de France Pays de la Loire et de l'Ordre des Experts Comptables des Pays de la Loire.

